

# Rentrée des études pour la licence pro en droit

C'est **une première** en France : le Centre juridique ouvre dès le 6 septembre une licence professionnelle en droit qui formera les futurs **caissiers comptables** **taxateurs des notaires**. Des débouchés qui répondent à un besoin.

La nouvelle directrice Jacqueline Hoareau est ravie. « L'an dernier, nous avons ouvert notre licence générale. Cette rentrée, nous mettons en place une deuxième licence, professionnelle cette fois. C'est une formation très pointue qui débouche sur un diplôme national Bac+3 de Caissier d'étude notariale et comptable taxateur. C'est la seule en France, les places sont donc chères. Nous démarrons avec une quinzaine d'étudiants. L'idée est d'avoir ainsi une excellence. Plus nous serons sélectifs, plus les candidats auront un bon niveau et plus leur intégration professionnelle sera assurée. »

Les futurs diplômés seront employés dans des études de notaires. Ils auront en charge la taxation des actes, la comptabilité notariale très spécifique et la gestion du personnel. Une double compétence, juridique et comptable, pour ces collaborateurs de notaires. Car la force de cette licence est de répondre à un besoin de la profession, en quelque sorte une niche : « Il y a un réel besoin, d'autant que des



Une licence en prise directe avec la profession. De gauche à droite, Jacqueline Hoareau, directrice du centre juridique, Gulsen Yildirim, co-responsable pédagogique de la formation, Hélène Pauliat, doyen de la faculté de droit et Me Marcou, représentant la Chambre interdépartementale des notaires.

classes d'âges importantes partent à la retraite », insiste Gulsen Yildirim, co-responsable pédagogique de cette formation avec Bernard Vareille. « Jusqu'ici, il n'existait pas de formation adaptée dans ce domaine. Elle se faisait en interne, sur le tas. » Le recrutement se fait donc sur dossier. « Nos étudiants peuvent avoir deux origines, comptable ou juridique, soit venir de fac de droit, soit d'un BTS comptabilité ou d'un DUT GEA. Nous accueillons aussi en formation continue. »

## LE SOUTIEN DES NOTAIRES

La licence s'appuie sur un premier semestre chargé en cours suivi de douze semaines de stage et d'un projet tutoré. Donc très en prise avec le terrain. Cette spécialité briviste s'est d'ailleurs ouverte avec le soutien actif de la profession. La

Chambre interdépartementale des notaires Creuse, Corrèze, Haute-Vienne, co-gère cette licence. « L'enseignement y est assuré à égalité par des universitaires et des professionnels », détaille Maître Marcou. « L'intérêt est d'avoir de réels collaborateurs. C'est un poste très prenant, de confiance. » Pour le notaire briviste, « l'objectif est de répondre d'abord aux besoins locaux. La licence est basée sur Brive car nous voulons toucher le Grand Sud Ouest. » Une licence qui pose un premier jalon car universitaires et notaires ont un autre projet commun d'envergure : créer un master de droit notarial qui déboucherait sur la profession de notaire et qui serait basé à Limoges. En attendant le développement universitaire de Brive se poursuit. Bel exemple de collaboration entre l'université, la Ville et la profession. ● M.C.M.

# Du nouveau dans les écoles

Petit **tour d'horizon** des nouveautés de la rentrée dans les écoles maternelles et primaires gérées par la Ville : une garderie à Jules Romains, un centre de loisirs pour ados, un programme Nutrition santé pour les enfants des cantines... et le **guichet unique** se renforce.



Un net progrès avait été initié l'an dernier pour faciliter la vie des familles, avec la mise en place d'un guichet unique pour tout ce qui concerne les garderies pré et post-scolaire, jusque là gérées par les services de l'enseignement et de la petite enfance. Il se poursuit cette année : ce guichet géré par la Caisse des écoles de la Ville de Brive, prend désormais aussi en charge les études pour les primaires.

## SUR FACTURE À LA CAISSE

On n'achète plus de ticket, que ce soit pour la cantine, la garderie ou l'étude. Le

règlement de toutes ces prestations s'effectue sur facture envoyée chaque mois aux parents. Le tarif des garderies pré et post scolaire, aussi bien en maternelle qu'en primaire, est unique quelque soit le temps de garde : 0,64€ le matin et 0,32€ le soir pour les familles contribuables à Brive ; 0,96€ le matin et 0,62€ le soir pour les non contribuables à Brive. En ce qui concerne les études, le tarif est aussi

unique, de 1,38€. Ce tarif s'applique au premier enfant. Pour le second, l'étude est gratuite un soir sur deux, 16h30 à 18h, et totalement gratuite pour les suivants. Les inscriptions se font soit dans les établissements scolaires soit à la mairie, au service de la Caisse des écoles. L'accueil des enfants dans la plupart des garderies des écoles maternelles s'effectue de 7h à 8h30 et de 16h30 à 19h. Une exception toutefois pour l'école de Bouquet qui reçoit les enfants à 7h mais ouvre ses classes à 9h.

## LA SANTÉ VIENT EN MANGEANT

Chaque année, nous constatons qu'il y a de plus en plus d'enfants en surpoids dans les écoles », témoigne Corinne Frizzi, adjoint Jeunesse et sports, « en charge de la Caisse des écoles. D'où l'adhésion de la Ville au PNNS, Programme national nutrition santé. Cette charte signée pour 3 ans entre le ministère de la Santé et les villes qui s'y engagent, vise à éduquer le public sur une bonne alimentation pour lutter contre l'obésité et les maladies cardio-vasculaires. « Cette année, nous allons distribuer aux familles dont les enfants mangent à la cantine deux brochures santé. Cette démarche s'inscrit parfaitement dans celle déjà mise en place au sein de la cuisine centrale. Nous avons mis la priorité sur la qualité plutôt que sur le prix, par des aménagements réalisés, le choix de produits, une viande d'origine limousine, des légumes frais à éplucher sur place, la formation du personnel, l'implication d'une diététicienne dans la confection des repas. Le tout pour aider à une alimentation saine de nos enfants. »



## UNE GARDERIE À LA MATERNELLE JULES ROMAINS

Grosse amélioration cette année pour les enfants de l'école Jules Romains. Désormais assez nombreux, ils pourront bénéficier d'une garderie pré-scolaire sur place, au lieu d'être regroupés par navette avec ceux de l'école Marie Curie. Rappelons que les écoles maternelles proposent toutes une garderie gratuite de 11h30 à 12h15. Quant aux garderies pré et post scolaires des écoles primaires, elles accueillent les élèves de 7h à 8h20 et de 18h à 19h.

## LES RESTAURANTS

Les repas des restaurants scolaires des maternelles et primaires sont préparés par la cuisine centrale. L'inscription se fait



## CALENDRIER SCOLAIRE

**Rentrée des classes** : vendredi 2 septembre.  
**Vacances de Toussaint** : du samedi 22 octobre au jeudi 3 novembre.  
**Vacances de Noël** : du samedi 17 décembre au mardi 3 janvier 2006.  
**Vacances d'hiver** : du samedi 11 février au lundi 27 février.  
**Vacances de printemps** : du samedi 15 avril au mardi 2 mai.

**Samedis libérés** : 1<sup>er</sup> octobre, 22 octobre, 12 novembre, 17 décembre, 21 janvier, 11 février, 18 mars, 1<sup>er</sup> avril, 15 avril, 27 mai, 10 juin, 24 juin.

## CARNET D'ADRESSES

**Caisse des écoles de la Ville de Brive** : passage des Doctrinaires (rez-de-chaussée). Accueil ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 ; jeudi, journée continue.

**TEL :**  
**05.55.18.17.30.**

**Bureau de l'enseignement** : passage des Doctrinaires. Ouvert au public du lundi au vendredi, de 8h à 12h et de 13h30 à 18h. **TEL :**  
**05.55.92.39.39.**

**Centres de loisirs :**  
 Les Perrières, **05.55.88.25.00.**  
 Les Boriottes, **05.55.23.34.71.**  
 Tujac, **05.55.87.74.63.**  
 Jean de la Fontaine, **05.55.23.07.86.**

**Multi accueils collectifs :**  
**La Calinerie**, au centre Raoul Dautry aux Chapélies, **05.55.23.04.88.**  
**L'Arc-en-ciel**, au centre Jacques Cartier à Tujac, **05.55.86.34.60.**  
**Les Lutins**, à Rivet, impasse Abrizio, **05.55.87.95.72.**  
**La Farandole**, au centre, rue Fernand Delmas, **05.55.23.75.65.**  
**Les Poynes**, rue Joséphine Baker, **05.55.88.13.24.**  
**Du Centre**, cours du 15 Août 1944, **05.55.23.02.79.**



## → TRAVAUX

# A l'école pendant l'été

Chaque été, la direction des bâtiments communaux de la Ville profite des **vacances d'été** pour faire procéder aux travaux nécessaires dans les établissements scolaires accueillant les enfants. Montant total des travaux réalisés cet été :

**945.429,40 €**.

**Primaire St Germain** : Étanchéité des chéneaux, réfection des planchers de deux salles de classe, remplacement des menuiseries aluminium. Peintures intérieures et extérieures. Pose d'une clôture côté nord.

**Bouquet** : Maternelle : remplacement des menuiseries. réfection des peintures extérieures.

Primaire : aménagement d'une porte coupe-feu au premier étage. Réfection de la clôture.

**Primaire Henri Gérard** : Remplacement des menuiseries aluminium et de la tuyauterie de chauffage. Travaux de terrassement. Éclairage extérieur.

**Primaire Jules Ferry** : Occultation extérieure, volets roulants. Travaux de peinture, de dallage et réfection des murs extérieurs et appuis de fenêtre à la cantine. Couverture toiture du préau.

**Beylies hautes** : Remplacement des stores extérieurs. Travaux de peinture, d'électricité et divers. A la cantine, remplacement de menuiseries.

**Groupe scolaire Henri Sautet** : Réfection de l'installation électrique. Reprise des soubassements intérieurs des classes : pose toile de verre, plus peinture.

**Groupe scolaire Jules Romain** : Réfection de l'installation de chauffage. Travaux de peinture, de chauffage et de tuyauterie



à la maternelle. En primaire, travaux d'électricité pour installation d'ordinateurs.

**Pont Cardinal** : (Maternelle) remplacement de la chaudière et travaux d'électricité, entretien des panneaux antibruit, pose de lavabo, remplacement des sirènes de l'alarme incendie.

(Primaire) : travaux de serrurerie.

**Maternelle Blaise Raynal** : Restructuration générale et remplacement de la chaudière. Eclairage extérieur. Réfection du sol d'une salle de classe, chappe plus revêtement. Sanitaires.

**Primaire des Rosiers** : Peinture intérieure d'un couloir, remplacement des plinthes,

travaux d'électricité et peintures intérieures à la cantine.

**Primaire Paul de Salvandy** : Peintures intérieures et remplacement de faux plafonds. Alarme incendie.

**Maternelle Jean de la Fontaine** : Aménagement d'un local de stockage.

**Louis Pons** : (Maternelle) remplacement de store. Peinture verrière. Eclairage extérieur. (Primaire) Eclairage extérieur, réfection des peintures des sanitaires, et remplacement d'un portail.

**Maternelle Gaubre** : Peinture dans une salle de classe.

**Ecole de droit** : Travaux de peinture, de menuiserie, d'électricité. ●

auprès de la Caisse des écoles. Les tarifs s'inscrivent dans une fourchette allant de 0,77€ à 3,88€ par repas selon les ressources des familles contribuables à Brive (tarif unique de 4,08€ pour les autres). Ceci n'est bien évidemment pas le prix de revient qui s'élève à 8,20€ le repas. La Ville de Brive participe au financement d'un repas entre 3,60 et 6,50 euros selon les ressources des familles.

## MERCREDI OU VACANCES : C'EST LOISIRS POUR LES 6/16 ANS

La Ville propose des activités dans ces centres de loisirs, chaque mercredi après-midi de l'année scolaire et pendant les différentes vacances. Ces activités sont payantes, selon un tarif qui s'établit avec

le quotient familial. Créé cet été, le centre de loisirs pour adolescents de 12 à 16 ans, basé aux Perrières, devrait fonctionner à titre d'essai le mercredi. Si les besoins ne se font pas sentir, il ouvrira seulement pendant les vacances.

Les autres centres de loisirs répartis sur Brive, accueillent selon les âges : celui des Boriottes (Cap Est) pour les 6 à 12 ans, celui de Tujac (Cap Ouest) pour les 4 à 12 ans et celui de Jean de la Fontaine aux Chapélies, de 4 à 6 ans.

Ces structures sont également ouvertes les mercredis matin. A noter que le centre des Boriottes propose une garderie de 7h à 8h30 et de 17h à 18h. Les inscriptions se font à la Caisse des écoles. ●

## DES NOUVEAUX À L'ÉCOLE

Chaque rentrée est synonyme de changements. Voici les mouvements à la tête des établissements publics. **Ecole maternelle Saint-Germain** : Stéphanie Gauthier remplace Huberte Vaur. **Ecole primaire Jules Ferry** : Arlette Moisset remplace Laure Lambert de Cursay. **Ecole primaire Saint-Germain** : Jérôme Rigot remplace Vincent Chaminade. **Ecole primaire des Beylies hautes** : Vincent Chaminade remplace Carole Mons. **Ecole primaire Thérèse Simonet I** : Lucette Delmas remplace Lucette Quintane. **Collège Jean Moulin** : Madame Astruc remplace M. Cabanillas.

